



FOIRE AUX QUESTIONS !

Quelle est la différence entre l'association sportive du collège et la section sportive scolaire ?

L'association sportive est **une inscription facultative** pour les élèves du collège qui demande une cotisation de 25 euros par année scolaire afin de pratiquer différents sports le mercredi après midi ou sur les temps de la pause méridienne. Alors que la **section sportive est une activité sportive** inscrite dans l'emploi du temps qui ajoute du temps de pratique sportive aux élèves.

Mon enfant doit il s'inscrire pour quatre ans ?

Les élèves sont engagés sur quatre ans mais des bilans annuels sont mis en place pour statuer des bénéfices de la section aux élèves. Si un décrochage dans le travail ou le comportement est constaté, la famille ou l'équipe pédagogique peut demander qu'un élève quitte le dispositif à la fin d'une année scolaire. Une commission se réunira pour statuer. **Toutefois, toute année commencée doit être terminée.**

Mon enfant n'a jamais joué au rugby peut il s'inscrire en section sportive?

Oui, d'ailleurs la plupart des élèves commencent le rugby à au collège. Il est cependant nécessaire d'avoir des dispositions physiques et motrices.

Mon enfant peut il s'inscrire en section après la sixième et la cinquième ?

Tout à fait, en fonction des places disponibles des élèves motivés et qui réaliseront les tests d'entrée peuvent rejoindre la section.

La participation à l'Association Sportive du collège est elle obligatoire?

Elle ne peut **pas être imposée** mais pour autant elle est **nécessaire**. Elle permet à votre enfant de s'engager dans son projet jusqu'au bout grâce à la participation aux compétitions UNSS en tant que joueurs ou jeunes officiels.

Quel matériel est il nécessaire pour la section sportive ?

Les élèves doivent apporter à chaque séance une gourde, une **tenue d'EPS** (short/jogging), un coupe vent, et des crampons (1er prix). Pour certaines compétitions le protège dent peut être demandée, et le **certificat médical** est obligatoire pour les élèves de 4ème et 3ème.

NOS PARTENAIRES :

